

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Réunion du 19 NOVEMBRE 2021 à 20 h**  
sous la présidence de M. Frédéric RAGER, Maire.

Tous les conseillers sont présents

Sont absents excusés :

CROCHET Stéphanie procuration à Céline NEAU

PROUTEAU Aline procuration à Olivier L'HOPITAULT

Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Monsieur Olivier L'HOPITAULT a été élu secrétaire de séance

### **I Lecture des délibérations** **et approbation des comptes-rendus du Conseil du 15 Octobre 2021**

#### **II Ajout à l'ordre du jour**

##### **1 - Virement de crédit**

Accord du Conseil Municipal pour valider les virements de crédit de l'opération 28 "parking centre bourg" article 2315 à l'opération 25 "voirie" article 2315 pour un montant de 25 000 €

### **III DÉLIBÉRATIONS**

#### **1 – Délimitation de places de stationnement**

##### **- Validation d'un DC4 présenté par l'entreprise SEDEP**

L'entreprise SEDEP retenue pour les travaux d'aménagement de stationnement dans le centre bourg, nous a fait parvenir un DC4 – déclaration de sous traitance à l'entreprise ESVIA de Bellevigny pour les travaux de marquage au sol (peinture), de la fourniture et de la pose de potelets pour délimiter le sentier route du laga le long du cimetière pour un montant de: 9 543.94 € HT.

Accord du Conseil Municipal

#### **2 – Instauration du télétravail**

Monsieur le Maire informe que l'article 14 de la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique est venu renforcer les accords collectifs issus des négociations entre organisations syndicales et employeurs territoriaux, en élargissant leur domaine de compétence et en leur conférant une portée juridique.

Dans la continuité de la loi, un accord-cadre national de télétravail a été signé le 13 juillet dernier. Il définit le télétravail, précise son sens et sa place, ainsi que les conditions d'accès, la notion de développement des tiers lieux et des espaces partagés et enfin l'allocation de télétravail.

L'accord prévoit en outre, l'obligation pour les employeurs publics d'engager des négociations sur le télétravail d'ici le 31 décembre 2021

Après débat, l'Assemblée, décide de ne pas instaurer le télétravail dans les services de la Commune.

### 3 – Communauté de Communes de Vie et Boulogne

#### - Fonds de concours 2021

Monsieur le Maire fait part que nous pouvons bénéficier de fonds de concours pour un montant de 40 203 € pour l'année 2021. Ils s'appuient sur les investissements suivants:

Travaux du cimetière pour 9 325,44 €, travaux de voirie 11 232,20 € ; achat de véhicules : 20 400,00 € et 29 839,92 € ; achat de matériel pour 8 146,00 € ; achat de panneaux signalétiques pour 8 787,28 € et la réparation de la toiture de l'Eglise pour 11 079,62 € soit 98 810.94 € TTC euros TTC pour l'ensemble des projets.

Accord du conseil Municipal

#### - Approbation de la convention de mise à disposition de locaux pour les activités du relais assistants maternels

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la compétence « création, gestion, animation et développement d'un Relais Assistants Maternels », la Communauté de Communes de Vie et Boulogne assure l'organisation et l'animation de matinées d'éveil.

Il informe qu'il a reçu de la communauté de communes de Vie et Boulogne une convention afin de déterminer les conditions d'utilisation des locaux pour ces activités en rappelant que le lieu retenu est celui du Centre d'Accueil Périscolaire, tout à fait approprié pour ce type d'accueil.

Le Conseil Municipal valide la convention telle que présentée

### 4 – Vérification, maintenance et fourniture d'extincteurs et des systèmes de désenfumage

#### - Convention de groupement de commandes

Monsieur le Maire fait part que plusieurs communes dont Maché ont décidé de se regrouper pour établir un marché de groupements de commandes portant sur : La vérification, la maintenance et la fourniture des extincteurs et des systèmes de désenfumage

Les Communes adhérentes sont: Communauté de Communes de Vie et Boulogne, Aizenay, Bellevigny, Falleron, Le Poiré sur Vie, Palluau, Saint Denis la Chevasse et Maché ainsi que l'EHPAD Les Glycines de Saint Denis la Chevasse, l'EHPAD Les Glycines de Falleron.

Après lecture de la convention de groupement de commandes entre la Communauté de communes Vie et Boulogne et les communes, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation d'un marché public de vérification, maintenance et fourniture d'extincteurs et des systèmes de désenfumage, et, ses modalités de fonctionnement

### 5 – Ouverture d'un compte Dépôt de Fonds au Trésor

La trésorerie nous demande d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au trésor afin de pouvoir continuer à encaisser par carte bancaire les règlements effectués à la borne de camping-car. Ce compte de dépôt sera rattaché à la régie des photocopies

Accord du Conseil Municipal

### 6 – Renouvellement de la convention "animations sportives et de détente intercommunales"

Suite aux derniers COPIL du service d'Animation Sportives et de Détente Intercommunales, les élus ont décidé de renouveler le contrat de Monsieur Adrien DUCHESNE – Animateur jusqu'au 31/08/2022.

Le Conseil Municipal accepte de renouveler la convention pour la participation financière au fonctionnement de ce service pour la même période, à savoir du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2022.

## 7 – Charte d’engagement dans une démarche expérimentale d’accessibilité en Vendée

Monsieur le Maire donne lecture d’un courrier commun reçu de la Maison des Communes et de la Préfecture concernant une charte pour soutenir une politique d’accessibilité aux personnes handicapées.

Après lecture de la Charte d’engagement dans une démarche expérimentale d’accessibilité en Vendée, le Conseil Municipal accepte de s’engager dans cette démarche

## 8 – Réhabilitation du Café Restaurant le Bouchon

Monsieur le Maire fait le point sur l’avancé du dossier et notamment les nouveaux plans suite aux remarques qui ont été transmises à l’architecte. Il rappelle que la prochaine réunion avant présentation de l’Avant-Projet Définitif se teindra le 1er décembre, et il invite tous les conseillers à y participer.

La présentation de l’APD (Avant-Projet Définitif) aura lieu le 8 décembre et devra être validé lors de la réunion du conseil du 17 Décembre afin de ne pas modifier le calendrier des travaux.

## 9 – Projet de détachement de lots dans les lotissements Le Petit Genetêt

Monsieur le Maire propose de détacher 3 à 4 lots sur l’espace vert se situant le long de la route d’Apremont dans le lotissement le petit Genetêt en face des logements sociaux.

Un avis favorable est donné par les élus

## 10 – Validation de devis

Monsieur le Maire fait part qu’il est nécessaire de lancer des études pour plusieurs dossiers de travaux d’assainissement :

- Réhabilitation du réseau entre la rue du Lac et la rue du Moulin à Eau
- Réalisation de la viabilisation de la parcelle situé rue du moulin à eau
- Travaux de réseaux Bd des Capucines

Les devis présentés par la Société Géouest pour la réalisation de ces 3 études et le suivi des travaux sont validés pour un montant global de 13 700 € HT

Le Conseil Municipal valide les devis suivants :

- \* Acquisition d’une sonorisation portable  
Devis LR Evènement : coût 882.00 € HT
- \* Acquisition de poubelles pour le centre bourg  
Devis BUTON du Poiré sur Vie : coût 1 962.00 € HT
- \* Acquisition d’un aspirateur poussière – eau  
Devis POLLET : coût 360 € HT
- \* Réalisation de la terrasse place de l’Eglise (devant Macalys)  
Devis de la SARL TP Paysage : coût 10 018.45 €
- \* Acquisition d’un Robot de tonte pour le terrain de Foot  
Devis l’entreprise Agri & Motoculture Services : coût 8 257.10 € HT
- \* Mise en place de clés électroniques  
l’entreprise NEOP : coût 3 510. € HT

## 11 – Le point des travaux

- \* Les aménagements de stationnements vont commencer en semaine 47
- \* Bâtiment rue du Moulin à eau : le bardage de toiture doit être posé pour la fin de l'année
- \* Le chemin piétonnier route de laga a été refait par les agents communaux sauf la partie basse (trop de pente)

## 12 – Divers

### 12.1 DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- \* devis validés :
  - Impression du bulletin 2021 : Imprimerie du bocage pour 2 553.10 €TTC
  - Remplacement d'un caisson VMC de la salle communale :  
Séjourné pour 1 567.13 € TTC
  - devis pour une prestation de photographies avec drone : cout 280.35 € HT
  - Espace technologie : équipement informatique pour l'école : suite à un changement de matériel (plus disponible) le devis initial passe à : 5 970.00 € HT

### 12.2 Déclarations d'intention d'aliéner :

Nous n'avons pas exercé notre droit de préemption pour les ventes suivantes :

- \* propriété M MARCONNET: 23 rue du bocage
- \* Terrain Les malices M Gontier 405 m<sup>2</sup>
- \* Terrain Les malices M Gontier 249 m<sup>2</sup>
- \* Terrain Les malices M Gontier 260 m<sup>2</sup>
- \* Terrain Les malices M Gontier 296 m<sup>2</sup>

### 12.3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIE ET BOULOGNE

- Opération "les influenceurs du Zéro Déchet : 20 personnes inscrites sur la Communauté de Communes de Vie et Boulogne dont une machéenne
- Mise en place de borne de puisage par la Communauté de Communes de Vie et Boulogne : parking face au cimetière
- Journée de rencontre bibliothèque le 25 novembre 2021
- modification du PLUIH – une liste des modifications à apporter sera transmise à la Communauté de Communes de Vie et Boulogne. Il sera également demandé de modifier le règlement pour les clôtures de façade, trop restrictif.

### 12.4 CONSEIL DEPARTEMENTAL

Une rencontre s'est tenue avec le Maire, la maire d'Aprémont et le Président du conseil Départemental concernant le recrutement d'un médecin. Nous pouvons compter sur le soutien du Président du Département

### 12.5 PREFECTURE

- circulaire concernant l'Influenza aviaire, avec les règles à respecter.
- Covid 19 - point de situation en Vendée et mesures renforcées de lutte contre l'épidémie
  - Procédure de signalement d'une pollution des eaux superficielles, à intégrer au Plan Communal de Sauvegarde.
  - Dispositif d'alertes (Avertissement de Pluies Intenses à l'échelle des Communes) APIC et vigicrues flash : information aux élus

## 12.6 Infos diverses

- \* Travaux à la boulangerie : devis en cours
- \* Article journal : mutuelle communale – rectificatif faite dans le courrier Vendéen n° 1348
- \* Route RD 40 accès de la Marchandière : sera revu à la fin des travaux de la 2 X 2 voies
- \* Dossier terrain Dupont projet en zone artisanale
- \* Terrain Maillet : viabilisation
- \* Les jeux du Lotissement du Petit Genetêt ont été dégradés.  
L'accès est interdit – les réparations seront faites prochainement  
Un arrêté a été pris pour interdire l'accès et un courrier de vigilance a été distribué aux riverains
- \* Formation des élus ( document à disposition en mairie)
- \* Forum des métiers à la Maison des Communes - information
- \* Trivalis . Il nous est proposé de visiter le centre de tri – date à définir
- \* Résultat d'une enquête des Maisons Familiales Rurales de la Vendée
- \*Le Conseil a décidé d'organiser un repas pour nos aînés en place de la galette habituelle. Les informations seront transmises à l'occasion de la distribution du bulletin communal en décembre.

- prochaines réunions du Conseil Municipal

Le 17 décembre 2021, le 21 janvier, 25 février et le 25 mars 2022 à 20H

### Intervention des délégués à la CCVB

Mme GODELAIN Marie-Claude

Une réunion s'est tenue à la Communauté de Communes de Vie et Boulogne sur le fonctionnement des bibliothèques. La fréquentation actuelle est faible

M. FOURNIER Mickaël- absent

Une réunion du service SPA NC a eu lieu

Les contrôles pour Maché des installations individuelles sont avancés à 2022 afin que ceux qui ne sont pas aux normes puissent profiter des aides de Vendée Eau, encore valides

Une réunion en visio conférence s'est tenu sur la charte de gestion d'assainissement

M. L'HOPITAULT Olivier : /

### Interventions des Adjointes

M. BARRE Damien

- AG de la pêche : une hausse des licenciés a été constatés
- AG de l'Ass Cantine : le nouveau bureau est bien en place
- AG de l'OGEC : Le président arrête, un nouveau bureau sera bientôt mis en place
- Commission "Communication : bulletin communal, en cours de préparation
- Gazette de novembre : sera distribuée comme prévu le 29 novembre

Mme NEAU Céline

Conseil Municipal Jeunes :

Le mandat se termine pour les 11 ans

De nouvelles élections vont se tenir avant la fin de l'année, Monsieur le maire a rencontré ce jour les enfants concernés par ces élections qui se tiendront le 17 décembre prochain

Une rencontre intergénérationnelle a eu lieu pendant les dernières vacances

Les prochaines sont programmées pendant les vacances de Noël, avec la réalisation de cartes de vœux, en février pour un loto et en avril pour une rando

Le CCAS d'Aizenay organise une campagne de vaccinations. Ouvert à toutes les Communes de la Communauté de Communes de Vie et Boulogne. Information en mairie

Le marché de Noël se prépare, le Conseil Municipal accompagne l'association des commerçants et artisans

M. PERAUDEAU Mickaël

\* Participation à une réunion "gestion intégrée des eaux pluviales"

Des aides pourront être attribuées par l'Agence de l'Eau pour les études et les travaux

\* Une Réunion de la "Fédération Départementale des Groupements de Défense contre Organismes Nuisibles de Vendée" se tiendra le 24 novembre 2021

Tour de table

Le Président clôt la séance à 23H40

## **II ARRÊTÉS MUNICIPAUX :**

- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement la circulation et stationnement – carrefour rue du Stade /rue du moulin à Eau travaux sur ouvrages EDF

- arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement la circulation et le stationnement au lieu-dit le Tranchet - travaux sur réseau et ouvrages électriques

- arrêté portant interdiction d'utilisation et d'accès à l'aire de jeux au Petit Genetêt

## **III AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE**

1 Permis de construire : néant

2 Déclaration préalable :

\* M BROSSARD Maxime 17 rue des landes

\* M PERROCHEAU Dominique 232 La Petite Sigonnière

## **IV ÉTAT CIVIL :**

NAISSANCE : néant

MARIAGE : Néant

DÉCÈS : Néant